

## PREAVIS AU CONSEIL COMMUNAL D'YVERDON-LES-BAINS

*concernant**la 2<sup>ème</sup> série de compléments au budget 2021*

Madame la Présidente,  
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Conformément à l'article 101 du règlement du Conseil communal du 1er septembre 2016, nous sollicitons l'octroi de compléments au budget pour des charges ou des revenus de fonctionnement imprévisibles et exceptionnels qu'il n'était pas possible de prévoir lors de l'établissement du budget de l'année en cours.

		Budget 2021	Crédit compl.
<b>CHARGES</b>			
1. ADMINISTRATION GENERALE			
101.3185.00	Honoraires, frais d'expertises et cachets	85'000	
	Frais de mandats juridiques dans le domaine du personnel (notamment mandat d'avocat et audits de l'office du logement) (décision municipale du 15.09.2021)		45'000
101.3185.00	Honoraires, frais d'expertises et cachets	85'000	
	Frais de mandats juridiques engagés dans d'autres affaires, notamment dans le cadre de recours déposés contre des décisions relatives à l'attribution de marchés publics (décision municipale du 15.09.2021)		45'000
2. SPORT, TOURISME ET BATIMENTS			
170.3011.00	Traitements	554'020	
	Transfert de poste de chargé-e de projets aux services SPORTS et BAT (décision municipale du 22.09.2021)		20'000

300.3011.00	Traitements	613'940	
	Transfert de poste de chargé-e de projets aux services SPORTS et BAT (décision municipale du 22.09.2021)		20'000
170.3111.00	Achats machines et mobilier	1'000	
	Relocalisation du Service des sports au Centre Saint-Roch, rue du Nord 1 (décision municipale du 16.06.2021)		50'000
173.3012.00	Salaires personnel auxiliaire	2'000	
	Stade municipal – engagement d'un employé auxiliaire polyvalent pour pallier l'absence maladie de longue durée d'un collaborateur (décision municipale du 15.09.2021)		8'500
173.3141.10	Entretien-rénovations des bâtiments	27'000	
	Stade municipal - aménagement électrique d'une installation leds (décision municipale du 22.09.2021)		50'000
344.3141.31	Entretien-rénovation des bâtiments (Patrimoine financier)	197'000	
	Travaux de rafraîchissement d'appartements dans les bâtiments locatifs (décision municipale du 29.09.2021)		50'000
346.3141.31	Entretien-rénovation des bâtiments (Patrimoine financier)	187'000	
	Travaux de rafraîchissement d'appartements dans les bâtiments locatifs (décision municipale du 29.09.2021)		25'000
346.3141.31	Entretien-rénovations des bâtiments (Patrimoine financier)	187'000	
	Y Hostel – ex Gîte-du-Passant – Travaux suite au transfert de bail (décision municipale du 23.06.2021)		40'000
354.3141.12	Amélioration des bâtiments	160'850	
	Relocalisation du Service des sports au Centre Saint-Roch, rue du Nord 1, travaux d'aménagements (décision municipale du 16.06.2021)		50'000

354.3141.12	Amélioration des bâtiments Relocalisation du Service des sports au Centre Saint-Roch, rue du Nord 1, travaux d'installations électriques (décision municipale du 16.06.2021)	160'850	25'000
354.3161.00	Loyers et locations Relocalisation du Service des sports au Centre Saint-Roch, rue du Nord 1 (décision municipale du 16.06.2021)	251'690	25'000
354.3189.00	Autres prestations de tiers Relocalisation du Service des sports au Centre Saint-Roch, rue du Nord 1, nettoyage des locaux (décision municipale du 16.06.2021)	40'900	9'500
355.3141.10/03	Entretien-rénovation des bâtiments Remise en état des stores dans divers bâtiments scolaires (décision municipale du 14.07.2021)	275'000	50'000
355.3114.00	Achat de matériel, machines et outillage Projet pilote " Agir contre la précarité menstruelle" (décision municipale du 14.07.2021)	52'100	25'000

### 3. MOBILITE, TRAVAUX ET ENVIRONNEMENTS

412.3154.00	Entretien des machines, du matériel d'exploitation et d'entretien Station essence de la rue de l'Ancien- Stand 4 – Infiltration d'eau dans la citerne à essence SP 95 (décision municipale du 08.09.2021)	30'000	30'200
413.3154.00	Entretien des machines, du matériel d'exploitation et d'entretien Remplacement de la batterie et du moteur de la camionnette électrique Goupil G5E (VD 99 905) (décision municipale du 18.08.2021)	148'000	13'000
431.3114.00	Achat de matériel, machines et outillage Remplacement de la pelle rétro détruite par la foudre le 17 juin 2021 (décision municipale du 29.10.2021)	30'000	21'000

441.3116.00	Achats de matériel spécialisé Remplacement de la pelle rétro détruite par la foudre le 17 juin 2021 (décision municipale du 29.10.2021)	68'200	21'000
441.3154.00	Entretien des machines, du matériel d'exploitation et d'entretien Camionnette Hyundai H1 n°- Réparation de la carrosserie suite à un accident (décision municipale du 18.08.2021)	74'000	6'100
4. SECURITE PUBLIQUE			
611.3091.00	Frais de formation Rachat des frais de formation d'une policière (décision Comité de direction PNV du 23.06.2021)	192'500	31'500
640.3114.00	Achats de matériel, machines et outillage Sonorisation de la chapelle du Centre funéraire (décision municipale du 16.06.2021)	2'850	27'500
5. URBANISME, RH et CULTURE			
130.3092.00	Frais de recherche de personnel Accompagnements dans les processus de recrutements des deux postes de chef-fes de service (décision municipale du 08.09.2021)	75'000	15'000
130.3185.00	Honoraires, frais d'expertises et cachets Service de médiation en entreprise pour prévenir les conflits du personnel (décision municipale du 22.09.2021)	20'000	25'000
426.3003.00	Jetons de présence Commission des constructions - augmentation des jetons de présence (décision municipale du 21.07.2021)	8'000	17'000

131.3072.00	Indemnités de décès	0
	Décès d'une collaboratrice au Service des bâtiments - application de l'article 59 du Statut pour le personnel de l'administration communale (décision municipale du 02.06.2021)	12'200
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>757'500</b>

**REVENUS**

## 1. SECURITE PUBLIQUE

611.4362.00	Remboursement de frais Remboursement de frais de formation d'une aspirante (décision Comité de direction PNV du 23.06.2021)	30'000
<b>TOTAL DES REVENUS</b>		<b>30'000</b>

**A. Tableau de synthèse des crédits complémentaires**

Un tableau récapitulatif des crédits complémentaires pour les années 2011-2020 vous est présenté ci-dessous :

	1ère série	2ème série	Total
2011	539'900	539'300	1'079'200
2012	713'000	838'000	1'551'000
2013	575'900	960'300	1'536'200
2014	252'300	678'010	930'310
2015	359'857	525'950	885'807
2016	163'774	764'965	928'739
2017	320'100	647'650	967'750
2018	310'900	356'860	667'760
2019	214'210	258'230	472'440
2020	87'100	1'100'370	1'187'470

Vu ce qui précède, nous avons l'honneur de vous proposer, Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL D'YVERDON-LES-BAINS

sur proposition de la Municipalité,

entendu le rapport de la Commission des finances, et

considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

Article 1.- Des compléments au budget 2021, représentant au total une augmentation de charges de CHF 757'500.- et une augmentation de revenus de CHF 30'000.-, sont accordés à la Municipalité.

Article 2.- La situation financière de la Commune est dès lors arrêtée comme suit :

Excédent de charges prévues au budget 2021	3'538'770
plus augmentation des charges nettes 1ère série	314'200
plus 2 crédits complémentaires extraordinaires Fonds Covid-19	700'000

	Modification des charges	Modification des revenus
1. Administration générale	90'000	0
2. Sport, Tourisme et Bâtiments	448'000	0
3. Mobilité, Travaux, Environnement	91'300	0
4. Sécurité publique	59'000	30'000
5. Urbanisme, RH et Culture	69'200	0
	757'500	30'000

Charges supplémentaires	757'500
Revenus supplémentaires	-30'000

Excédent de charges selon budget et crédits complémentaires	5'280'470
---	-----------

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic :

  
P. Dessemontet



Le secrétaire :

  
F. Zürcher

Délégué de la Municipalité : M. Pierre Dessemontet, syndic